



Pourquoi dans un bar à Dreux, les fumeurs ne sont-ils pas au courant de l'interdiction de fumer

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 3 juin 2010

Pourquoi dans un bar à Dreux, les fumeurs ne sont-ils pas au courant de l'interdiction de fumer à l'intérieur et depuis le début, je suis obligé d'entrer et de sortir aussitôt ?

Réponse :

Il vous suffit de demander au commissariat ou à la gendarmerie dont dépend cet établissement d'intervenir pour rétablir l'ordre public.

En cas de refus de leur part, vous ne manquerez pas de nous contacter à nouveau en nous précisant les raisons invoquées pour ne pas intervenir.